

SON FILS A ETE TUE PAR BALLES PAR DES POLICIERS EN 1996

Le cri de détresse d'un père de famille : «Justice pour mon fils Tarik»

C'est l'énième appel pathétique lancé à travers le canal de notre journal par le citoyen Hamid Ait-Saïd de la commune d'Abi-Youssef dans la daïra de Aïn-El-Hammam et dont le fils Tarik a été tué par balles par des policiers, dans la nuit du 7 août 1996, à Azazga.

Aujourd'hui encore et après presque une décennie du déroulement des faits ponctués par moult procédures et requêtes administratives et judiciaires, ce père de famille ne semble pas être au bout de ses peines, puisque les quatre fonctionnaires de police incriminés et quand bien même inculpés par la chambre d'accusation près la cour de Tizi-Ouzou d'assassinat volontaire et à l'encontre desquels la même chambre d'accusation a prononcé, en date du 18/09/2006, une ordonnance de prise de corps, courent toujours.

«Au lieu d'être arrêtés et présentés à la justice, les quatre fonctionnaires de police sont toujours en fonction ; ils ont même été promus à des postes supérieurs», s'indigne ce patriote connu de la région de Aïn-El-Hammam qui ne veut pas, et pour cause, que l'on se méprenne sur sa démarche : «Je ne suis pas un partisan du «qui-tue-qui ?», je veux seulement que la justice poursuive son cours normal et aboutisse à la tenue d'un procès qui n'est, visiblement, pas prêt de se tenir», s'irrite encore ce père de famille.

Celui-ci s'interroge dans une lettre ouverte adressée au ministre de la Justice et au directeur général de la Sûreté nationale (DGSN) : «Qui a intérêt à manipuler la justice et à protéger les assassins reconnus de mon fils ?» suspectant un blocage manifeste et volontaire de la justice. «Le dossier concernant l'affaire de mon fils n'a pas été enrôlé et programmé pour être jugé lors de la présente session criminelle, à l'image de tous les autres dossiers traités au même titre et à la même date que le mien par la chambre d'accusation en date du 18/09/2006. Elément plus troublant, le dossier en question ne se trouve plus dans les archives», écrit-il encore en s'exclamant «un dossier en justice n'est la propriété de personne, fut-il procureur général.» Une formule qui est une accusation à peine voilée adressée au parquet général près la cour de Tizi-Ouzou qui a été citée dans la lettre ouverte adressée au ministre de la Justice et au D.G.S.N qui n'ont pas jugé utile de réagir à leur interpellation publique par ce père de famille, à travers un placard publicitaire (cf. *Le Soir d'Algérie* du 15/03/2007). Mais ce qui rend plus tenace le sentiment d'injustice éprouvé par ce père de famille, c'est le silence observé par les services de la présidence de la République saisis également, par voie de lettre ouverte publiée par la presse (voir *Le Soir d'Algérie* du 25/01/2007) et dénonçant encore ce que le plaignant considère comme une obstruction manifeste à l'action de la justice, un acte de «hogra» et d'injustice. «Des maux que les plus hautes autorités du pays ont pourtant pris l'engagement public de combattre», dira le citoyen H. Ait Saïd qui ne veut pas croire «qu'il ne s'agit là que de simples paroles en l'air et de vœux pieux.»

En tous cas, il se dit plus déterminé que jamais à défendre par tous les moyens légaux ses droits de justiciable. Sa décision est même prise de poursuivre auprès de la Cour suprême le fonctionnaire de justice identifié et soupçonné d'avoir «mis mon dossier sous le coude dans le but de retarder ou d'empêcher le traitement et le jugement de l'affaire par le tribunal.»

Smaïl H.

ALORS QUE LES SPECIALISTES SITUENT LE TAUX DE CROISSANCE DES PME A CONSTANTINE AU-DESSUS DE LA MOYENNE NATIONALE

24% de la population active au chômage

«Constantine dispose de potentialités appréciables en matière d'investissement qui peuvent lui permettre d'assurer le développement économique et social à long terme tout en respectant la protection de son environnement.» C'est dans ce sens qu'a plaidé le directeur de la planification et de l'aménagement du territoire (Dpat) de cette wilaya lors de son intervention portant sur la situation socioéconomique de Constantine inscrite dans le programme des deuxièmes journées de rencontres et d'échanges sur les investissements, organisées jeudi et vendredi derniers au centre des expositions du Polygone et placées sous le signe : «Constantine, vers de nouvelles perspectives.» Le Dpat a indiqué que les principaux créneaux qui pourraient être ciblés sont l'industrie mécanique par la sous-traitance avec PMA-PMO et aussi les industries pharmaceutiques, agroalimentaires et le tourisme. A ce sujet, il a noté que la wilaya de Constantine dispose d'un nombre de sites très important qui restent jusqu'ici inexploités, notamment ceux des forêts récréatives de Djebel El-Ouahch et El-Meridj et des ruines romaines de Tiddis. Le wali, M. Abdelmalek Boudiaf, de son côté, a rassuré les investisseurs potentiels à Constantine que la mauvaise réputation de sa wilaya, due essentiellement à la saturation de son tissu industriel et au manque de terrains d'assiette, est infondée. M. Boudiaf a précisé que la wilaya a récupéré 95 lots éparpillés à travers les différentes zones industrielles parmi les 557

lots attribués et non exploités. Des terrains qui s'ajoutent à un total de poches foncières vacantes de l'ordre de 179 lots. Des directions techniques de l'exécutif de la wilaya, des institutions financières, les chambres de commerce, d'industrie, d'artisanat et d'agriculture ainsi que des entreprises publiques et privées ont pris part à cette manifestation économique qui vise à promouvoir l'image de marque de la wilaya et la rendre attractive en matière d'investissement. Près d'une centaine d'exposants parmi lesquels des investisseurs ayant présenté des projets en cours de réalisation au même titre que des études de projets en instance, attendant l'aval de l'administration. Un cycle de conférences abordant des thèmes variés a été également tenu à l'auditorium de l'université Mentouri dont «l'analyse de l'impact de la mise à niveau sur les entreprises industrielles algériennes», communiquée par le chef de l'antenne Est du programme de l'Euro - développement PME, M. Mahieddine Chiah et «la dynamisation de l'investissement dans la wilaya de Constantine : nécessité de réalisation de grands projets d'infrastructures», communiquée par le doyen de la faculté des sciences économiques et de gestion, M. Abdelaziz Cherabi. M. Cherabi a mis en exergue les facteurs qui entravent le décollage du secteur industriel en Algérie et particulièrement à Constantine. Il a parlé de faiblesse de compétitivité, difficulté d'accès au crédit et au foncier industriel, l'insécurité, la rigidité de la législation, le taux élevé

des cotisations, la lenteur de l'administration et surtout la corruption avant de s'étaler sur le constat du déploiement des petites et moyennes entreprises.

Le doyen de la faculté des sciences économiques a précisé que Constantine occupe la 9^e position en nombre de PME créées avec un cumul de 8009 entreprises en 2006 et un taux de croissance de 11,6 %, la moyenne nationale étant estimée à 9,5%. Cependant, Constantine affiche un taux de chômage des plus alarmants à hauteur de 24%, sachant que la moyenne nationale est estimée, selon le même conférencier, à 15,3%.

«C'est la première cause de la pauvreté dans cette wilaya», a-t-il considéré. M. Cherabi a déploré l'état des zones industrielles comptant un nombre important de lots attribués testés inexploités et dont les travaux de viabilisation sont inachevés pour la plupart d'entre elles. En matière de formation, il a souligné que 74 % des effectifs des centres de formation par apprentissage et 100 % des effectifs qui poursuivent des formations dans des écoles privées concernent deux filières seulement, à savoir l'informatique et les techniques de gestion. Il a recommandé d'orienter l'enseignement professionnel sur les besoins des secteurs demandeurs en main-d'œuvre qualifiée qui sont les travaux publics, les hydrocarbures, la sécurité et la prévention et l'électricité industrielle.

Lyas Hallas

LE CNAPEST DENONCE

Incompétence et manque de moyens pour réussir les réformes du secondaire

MM. Salhi et Boudiba respectivement coordinateur et membre du bureau de wilaya tous les deux membres du Conseil national du Cnapest nous ont rendu visite pour nous remettre un communiqué rendu public à la suite de la réunion, le 28 mars 2007, de leur instance locale. Le bureau de la wilaya de Boumerdès soutient par le biais de ce communiqué les résolutions et décisions décidées les 25 et 26 mars 2007 du conseil national du syndicat autonome.

Il invite à l'occasion les professeurs des lycées de la région à organiser des assemblées générales pour débattre des suggestions relatives aux parades appropriées à ceux qui manœuvrent au sujet de l'avenir socioprofessionnel lequel, selon ce message, sera déterminé par le statut particulier des enseignants en cours de réflexion. Comme par ailleurs, lors de cette sortie publique, les responsables syndicaux dénoncent la poursuite des pressions sur les enseignants et leurs représentants légitimes. Au plan local, il est question de bon nombre de problèmes rencontrés par la famille éducative de la wilaya de Boumerdès. Le communiqué fustige en effet les entraves bureaucratiques notamment le refus systématique de l'académie de Boumerdès d'apposer des accusés de réception sur les doubles des lettres et demandes que remettent les enseignants. Nos deux visiteurs dénoncent l'absence de dialogue et la volonté de l'administration de marginaliser les enseignants. «Durant les journées de réception, les responsables reçoivent les enseignants dans le sous-sol de la direction de l'Éducation. Il semblerait que les étages et les couloirs de ce palais sont trop luxueux pour nous», déplore très sérieusement M. Boudiba. Ils nous ont fait part d'une lettre demandant la restitution de leur local pour pouvoir se réunir dignement en tant que représentants légitimes des professeurs. Au plan pédagogique, le

Cnapest se montre également acerbe au sujet des dispositions pour améliorer la qualité de l'enseignement secondaire.

Ce communiqué note à ce propos que certains inspecteurs de matières et directeurs d'établissements n'ont pas les compétences, encore moins les moyens pour appliquer sur le terrain les orientations des réformes dans le secteur.

Les représentants de la corporation constatent l'absence des principaux concernés, les professeurs de lycées en l'occurrence, aux séminaires et autres rencontres pédagogiques visant à la mise à niveau de l'enseignement général et technique des institutions du savoir. En cours de discussion, d'autres sujets ont été abor-

dés, singulièrement celui qui exacerbe le plus la colère des fonctionnaires de tous les paliers. Il s'agit de la gestion des logements de fonction ou d'astreinte, distribués, disent-ils, dans l'opacité totale.

Pour l'exemple, nos vis-à-vis citent le cas d'un chef d'établissement, toujours en fonction dans la commune de Baghliya, harcelé pour se désister de son logement d'astreinte alors qu'au chef-lieu de wilaya, une habitation à l'intérieur du lycée des frères Draoui a été affectée à un ancien haut responsable de l'union de wilaya de l'UGTA après que celui-ci eut pris sa retraite «une enquête sérieuse dévoilera des dépassements intolérables», laissent-ils entendre.

Abachi L.

M'SILA

La mort d'Amirouche et Si El Haouès commémorée à Aïn-El-Melh

La wilaya de M'sila a commémoré ce jeudi 29 mars, en présence du secrétaire national de l'Organisation nationale des moudjahidine et des autorités locales, le 48^e anniversaire de la mort des deux chefs historiques de la guerre de Libération en l'occurrence le colonel Amirouche et Si-El-Haouès, tombés au champ d'honneur après avoir livré une bataille qui a duré huit heures, dans la région dite Djebel Sidi-Thameur, relevant de la commune de Sidi-M'hamed, daïra de Aïn-El-Melh, en compagnie d'une quarantaine de moudjahidine. Les festivités ont débuté par la levée de l'emblème national au pied de la montagne, le lieu de la bataille pour être suivies de plusieurs conférences évoquant notamment les circonstances de la mort des deux chefs présentés par l'ex-commandant et membre de l'ALN, M. Omar Kheris et M.

Abadou, qui ont répondu aux remous déclarés ces derniers temps à propos des faux moudjahidine et sur l'inexistence de la Wilaya VI. Pour le premier, le secrétaire national de l'ONM a fait savoir que la personne qui avait évoqué ce sujet n'a vécu que quatre mois en Algérie durant la Révolution. Quant au deuxième point, M. Omar Kheris a fait savoir que cette wilaya est née après le congrès de la Soummam.

Par ailleurs, il est à noter la présence de plus d'une cinquantaine de personnes venues en pèlerinage de la Petite-Kabylie pour célébrer l'événement, pour la plupart des septuagénaires, en revanche très contents d'avoir fait le déplacement. L'un d'eux nous a déclaré : «Je suis venu volontiers. Tout de même, on a perdu deux lions, non.»

A. Lairdi